

Nous pouvons changer le cours des choses...

Sept millions de citoyens ont participé, d'une manière ou d'une autre, au vaste mouvement social sur les retraites et 70% l'ont soutenu. Y faisant allusion, le premier ministre l'a qualifié « de brouhaha des protestations » et de « peurs du changement » qui n'empêcheront pas le gouvernement « de continuer de réformer ». Mais si cette réforme injuste et inefficace a été votée en force, les choses ont cependant changé.

Devant un pouvoir sourd à une revendication majoritaire, il y a eu une grande prise de conscience que cette réforme est au cœur de l'affrontement entre deux conceptions de la société : une société soumise aux puissances de l'argent ou une société de solidarité et d'égalité. C'est bien un débat de choix de société qui a gagné tout le pays, toutes les générations, les secteurs public et privé. Et ça, c'est la première grande défaite politique de la droite.

Mais cette situation peut-elle déboucher sur une défaite politique plus globale et plus durable de cette droite ? Peut-elle ouvrir la voie à une alternative politique de gauche porteuse de choix en rupture avec ceux mis actuellement en œuvre ?

Si la gauche veut gagner, elle ne peut pas ignorer les exigences du mouvement qui viennent de s'exprimer. Ce n'est pas la politique-spectacle ni la personnalisation à outrance dont nous rebattent les médias qui le permettront. Et battre Sarkozy en 2012 est nécessaire mais pas suffisant.

Aujourd'hui, alors que le capitalisme subit une crise profonde, la gauche a besoin d'ouvrir un large débat sur les grandes transformations dont les français ont besoin, expression de la volonté populaire et qui seront appliquées si elle vient au pouvoir.

C'est dans cet esprit que les trois partis du Front de Gauche ont décidé de lancer un processus d'élaboration d'un projet partagé au travers de multiples initiatives (des débats nationaux et locaux sont actuellement en cours).

Dans ce cadre, le parti communiste a édité un « Cahier Citoyen », à la disposition de tous, pour permettre l'expression de vos exigences sur « ce que la gauche devra faire ».

Entrez dans le débat, construisons ensemble ce projet dès maintenant : nous pouvons changer le cours des choses si vous vous en mêlez.

Travailler le dimanche : à qui le tour ?

Le député Patrick Ollier a voté toutes les lois de régression sociale depuis 2007. Parmi celles-ci, outre la remise en cause du statut de la poste, le recul de l'âge de départ en retraite, la loi Boutin, la loi Maillé de 2009 qui modifie le Code du Travail en instaurant des dérogations dans des zones de consommation exceptionnelle et dans les zones d'intérêt touristique.

Le maire de Rueil, Patrick Ollier, entend bien que ce qu'il vote à l'Assemblée Nationale s'applique sans tarder dans sa ville. Par une lettre de juin 2010, il demande ainsi au Préfet des Hauts-de-Seine de classer Rueil en « Zone d'intérêt touristique », ce qui aurait pour effet de permettre aux établissements de vente au détail, petits commerces, mais aussi supermarchés, centres commerciaux... **de contraindre tout ou partie de leur personnel à venir travailler le dimanche sans compensation salariale.**

Les salariés de Leclerc ont signé et fait signer une pétition pour s'opposer à cette mesure. Les conseillers de gauche ont interpellé le Maire à ce sujet au Conseil Municipal et ont fait connaître leur opposition à une demande qui, au prétexte de permettre l'ouverture dominicale de quelques boutiques de souvenir, condamnerait des centaines d'employés et d'employées à sacrifier un peu plus leur vie de famille.

J'y crois pas. Et pourtant...

Le gouvernement a décidé la réduction de 1,4% sur les indemnités journalières versées lors du congé maternité par la Sécurité Sociale à partir du 1^{er} décembre 2010. « Economie » : 70 M €.

Le gouvernement prévoit la suppression du bouclier fiscal et de l'ISF (impôt sur la fortune). Coût pour l'Etat : 3,3 Milliards €.

Cherchez l'erreur !



Marc BECQUEY
Conseiller municipal communiste
est à votre disposition
vous pouvez le joindre au
01 47 32 09 97

La vente du patrimoine immobilier d'ICADE : un scandale d'Etat

En 2009, en pleine crise du logement et notamment du logement social, ICADE (ex SCIC) filiale à 61 % de la Caisse des Dépôts et Consignations (la banque de l'Etat), a décidé avec l'accord du gouvernement de vendre l'ensemble de son patrimoine immobilier : 34.000 logements en Ile-de-France construits avec l'argent public sur des terrains cédés à l'époque pour 1 franc symbolique.

A Rueil-Malmaison, plus de 1000 logements ont ainsi changé de propriétaire, les locataires étant vendus avec les murs sans jamais avoir été informés par ICADE : les « Bons raisins », la « Côte noire », les « Tarâtres », le « Château Masséna », le « Square des Gaudonnes », vendus à l'Office Public de l'Habitat des Hauts de Seine ou à des sociétés d'HLM comme OSICA.

Objectif de cette opération : officiellement, alimenter le fonds stratégique d'investissement créé dans le cadre du plan de relance, dont on connaît d'ailleurs aujourd'hui le manque d'efficacité. En réalité, réaliser environ 3 milliards d'euros de profits dont 50 % seront distribués sous forme de dividendes aux actionnaires.

Après la mise en place du bouclier fiscal par le gouvernement de sa Majesté, et cela malgré une controverse au sein même des députés de la majorité tant ce dispositif est inique, il lui fallait bien trouver des rentrées d'argent, dans une conjoncture économique plus que critique, sans ponctionner les gros actionnaires.

ICADE a construit dans les années 1950 et 1960 alors qu'elle s'appelait SCIC, avec des fonds publics, des milliers de logements sociaux pour les familles moyennes et modestes. A partir de 1983, pour réhabiliter son patrimoine, cette société a bénéficié d'importants crédits d'Etat et du soutien financier des collectivités locales. En 2006, ICADE est introduite en bourse. La valeur de son patrimoine immobilier est alors évaluée à 1,4 milliard d'euros. En décembre 2008, son directeur annonce la vente au plus offrant de son pôle logement pour près de 3 milliards d'euros soit une plus-value artificielle de 1,5 milliard en 2 ans.

Avec cette vente, qui ne crée pas un logement social de plus, l'Etat fait payer aux locataires et aux communes la recherche des profits maximum exigés par les actionnaires d'ICADE.

25% de hausse de l'électricité d'ici à 2015 ?

Seulement 10% des utilisateurs ont choisi de quitter EDF pour un autre fournisseur d'électricité, depuis l'ouverture de ce secteur au privé. Qu'à cela ne tienne ! La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), votée le 25 novembre 2010, prévoit, entre autres, qu'EDF devra vendre à **prix coûtant** 25% de sa production d'énergie nucléaire à ses concurrents, la privant ainsi de fonds indispensables à l'entretien et au renouvellement des installations.

Cela engendrerait, selon la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), une hausse de 25% de votre quittance d'ici à 2015 ! Mais également de celles des collectivités locales, des transports... qui se répercutera sur la fiscalité, sur les prix...

Le Premier Ministre s'étant engagé, le 1^{er} septembre 2009, auprès de la Commission Européenne, à supprimer « le tarif réglementé », c'est tout un dispositif qui est instauré pour permettre à des actionnaires privés de toucher de substantiels dividendes, au détriment, bien sûr, des utilisateurs.

Le gouvernement avait soutenu que la concurrence entraînerait une baisse des tarifs. La démonstration est faite...

La loi NOME doit être retirée !

Le service public pour la production et la distribution de l'énergie doit être restauré !

Budget 2011 : l'Etat ponctionne les HLM

Le gouvernement réduit d'année en année l'aide à la pierre pour les offices HLM. Fixée précédemment à 630 millions d'euros, elle descendra à 500 millions en 2011 pour aboutir à 400 millions en 2012.

Outre cette diminution de l'aide, le gouvernement vient de décider d'une ponction de 340 millions d'euros par an pendant 3 ans sur les budgets des organismes HLM, correspondant à 2,5 % des loyers collectés par les HLM. Pour le délégué général de l'Union Sociale de l'Habitat (USH), qui fédère 90 % du parc du logement social, cela conduira à réduire de 20 000 unités la construction de logements sur les 95 000 que finance actuellement l'USH. Il est fort à parier que les loyers en subiront aussi la conséquence.

Sur tous les terrains, battre la droite Pour un vrai changement

Vous avez manifesté contre la réforme des retraites, vous avez fait grève, vous avez soutenu le mouvement social,

Votre bulletin de vote est aussi un moyen d'exprimer vos choix !

Ne laissez pas les autres choisir pour vous !

Pour cela, inscrivez-vous sur les listes électorales de votre mairie avant le 31 décembre

Votez et faites voter !

CAHIER CITOYEN : proposons ensemble

Pour exprimer

Votre opinion, vos attentes pour un vrai projet de gauche qui change la vie, sur tout sujet qui vous paraît important et urgent de mettre en œuvre,

vous pouvez vous procurer le

« Cahier Citoyen » :

- auprès d'un militant du PCF
- par e-mail à pcf-rueil@orange.fr
- par courrier à PCF Rueil à l'adresse du journal



D'autres articles, vos réactions, vos propositions :
les-communistes-de-rueil.over-blog.com
4, rue Gambetta - 92500 Rueil-Malmaison